

Paris, le 27 septembre 2018

Syndicat National Unitaire de
L'Enseignement Professionnel

Déclaration liminaire des élu-es nationaux SNUEP (FSU)

CAPN des affectations à Wallis et Futuna

Mesdames, Messieurs,

Aujourd'hui, alors que se tient cette CAPN, les professeurs des lycées professionnels sont en grève à l'appel de l'intersyndicale SNUEP-FSU, SNEP-FSU, CGT éducation, Sud éducation, SNALC, SNCL FAEN et SIES. Nous dénonçons :

- Les grilles horaires élèves proposées qui vont à l'encontre de la double finalité de la voie pro, à la fois une insertion professionnelle immédiate et des possibilités de poursuite d'études réussies
- Les « secondes par famille de métiers », censées retarder l'orientation, qui entraînent une déprofessionnalisation des formations. Après la perte d'une année de formation globale en 2009, la formation professionnelle du bac ne durerait réellement plus que 2 ans !
- Les incertitudes qui subsistent sur les modalités de restructuration de la filière GA et qui sont inacceptables.
- La volonté d'implantation d'unité de formation en apprentissage dans tous les lycées professionnels, avec la mixité des parcours qui induira, de fait, la mixité des publics menaçant à terme les conditions de travail et le statut des professeur-es de lycée professionnel.

De plus, le SNUEP-FSU dénonce l'absence de discussion salariale dans le cadre de cette réforme. Alors que la charge de travail des PLP va encore augmenter, le ministère de l'éducation nationale continue à refuser l'octroi de la pondération, comme c'est aujourd'hui le cas pour les enseignant-es de LGT exerçant dans des classes à examen.

Les dispositions qui doivent être mises en œuvre dès la rentrée de septembre 2019 et le projet de grilles horaires présenté à la CSL du 26 septembre, entérinent les suppressions de postes et les baisses des horaires disciplinaires. Le SNUEP-FSU s'oppose à cette réforme destructrice menée au détriment des élèves et des enseignant-es de la voie professionnelle sous statut scolaire.

Le SNUEP-FSU demande le report de la réforme et l'ouverture de réelles négociations avec la profession pour aller vers un renforcement des contenus d'enseignement et une amélioration des conditions d'études des élèves et de travail des PLP ainsi qu'une amélioration des salaires.

Merci pour votre attention.